

# COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE N° 1

## du Jeudi 3 novembre 2016

### ECOLE LA MIRANDELLE

**Présents** : Mmes COMMIN, LE FORT, M GIRAUD, ALAPINI: Représentants des parents d'élèves titulaires  
Mme GOUIN: Représentante des parents d'élèves suppléante  
Mmes LHOTELLIER, MEUNIER, MOTARD, M DELAFOSSE: Enseignants  
M LAHOUSSE: Elu de quartier  
Mme TRČKA : Directrice

**Invités :**

M BRUN (remplace Mme PARANT en arrêt) : Référent périscolaire  
M ROCHETEAU : Coordinateur périscolaire

**Excusés** : Mme BARZOTTI : I.E.N.

Mme NIETO : Conseillère municipale

Mme COGNARD-HOLTERMANN : Psychologue scolaire

Pas de DDEN sur notre école. Mme Juin n'ayant pas été remplacée.

Secrétaires de séances : Mmes LHOTELLIER et TRČKA

**1 - INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL D'ECOLE**

Présentation des différents membres du CE. Rappel par la Directrice des missions du CE.  
Explication des nouvelles compétences du CE.

**2 – BILAN RENTREE 2016-2017 :**

TPS/PS/MS: 27 élèves Mmes TRČKA et BUAILLON

GS/CP: 22 élèves Mme MEUNIER

CP/CE1: 22 élèves Mme LHOTELLIER

CE2/CM1: 22 élèves Mme MOTARD

CM1/CM2 : 21 élèves Mme DUBOUX et M DELAFOSSE

a) **Les enseignants** :

Des changements dans l'équipe enseignante : Mme Duboux et M Delafosse sont en charge de la classe de CM1/CM2. Mme Trcka est nommée sur la direction de l'école. Mme Buillon assure la décharge de direction dans la classe des TPS/PS/MS.

b) **Le RASED** :

Mme Cognard-Holtermann est la psychologue de notre secteur. Mme Sarry, (maîtresse E) et M Gadolet (maître G) interviennent sur notre secteur.

c) **Le péri-scolaire**

Rappel du rôle du référent : c'est l'interlocuteur privilégié des enfants, des familles et des enseignants sur l'école. Il élabore le projet d'animation et assure sa mise en œuvre par l'équipe. Il coordonne le travail de l'équipe et le bon fonctionnement des temps périscolaires. Il assure la fonction de responsable de site. Il intervient sur des animations. Enfin, il travaille sous la responsabilité de la coordinatrice APS. L'équipe APS se compose du référent, d'animateurs (diplômés BAFA) et de surveillants.

Les activités APS ont lieu sur le temps méridien et le soir, elles sont encadrées et mises en place par les animateurs de l'équipe APS.

Les projets de l'équipe d'animation : le cirque, participation au projet musique de l'école

Les activités ont débuté le 3 octobre et s'étendront sur 3 trimestres : la première période a débuté le 3 octobre et se terminera le 16 décembre.

La fête du périscolaire est programmée pour le 17 juin. La fête de l'école le samedi 1<sup>o</sup> juillet.

Les élèves de maternelle bénéficient aussi d'animations deux fois par semaine. Deux groupes d'élèves sont constitués avec les ATSEM de l'école et l'animateur présent.

Les salles utilisées pour les activités périscolaires sont : la bibliothèque, le préau, les salles APS.

Des tablettes sont mises en place depuis le 14 octobre pour noter la présence des enfants aux activités périscolaires. Les familles devraient recevoir ainsi les factures plus rapidement.

#### **d) Inscriptions et répartitions**

114 élèves inscrits cette année répartis dans les 5 classes :

27 PS/MS, 22 GS/CP, 22 CP/CE1, 22 CE2/CM1, 21 CM1/CM2.

### **3 - PROJETS POUR 2016/2017 :**

#### **a) Présentation du projet d'école 2013-2017 :**

Le projet d'école comprend 3 axes :

- Assurer la maîtrise par tous les élèves des instruments fondamentaux de la connaissance à la fin de l'école élémentaire.
- Favoriser la différenciation pédagogique pour prendre en compte l'hétérogénéité des élèves.
- Le parcours de l'élève : de l'école au collège.

Les enseignantes de l'école travailleront en particulier 3 objectifs prioritaires développés dans l'axe 1 qui sont :

- un travail autour du vocabulaire : enrichir son vocabulaire pour mieux comprendre.
- un travail autour de la compréhension : améliorer la capacité des élèves à élaborer une interprétation cohérente et pertinente par rapport aux éléments du texte.
- un travail autour de la résolution de problèmes : problématique transversale qui reprend le thème de la compréhension en y associant le réinvestissement de connaissances mathématiques (numération/calcul)

Un avenant au projet a été rédigé par l'équipe enseignante. Présentation aux membres du CE.

#### **b) Les projets 2016-2017:**

Les projets des classes sont pour les :

Toutes les classes de l'école : parcours musique. Projet déposé à la mairie pour une demande de subvention. Intervenante : Flore Michelat, DUMISTE (6 interventions dans chaque classe de l'école). Participation à une action organisée par Prévention MAIF : « Un cahier, un crayon » pour les enfants du Liban.

- + les activités USEP (athlétisme, gymnastique, orientation, printemps des maternelles, hand, activités multi sports, raid, handi sport...) pour toute l'école,
- + piscine pour les GS-CP-CE1
- + patinoire pour les GS-CP-CE1
- + tennis de table CE2-CM1
- + escalade pour les CM1
- + tchouk ball pour les CE2-CM1
- + projet EDD de la ville de Niort : pour les CP-CE1. Les autres classes avaient formulé des demandes mais n'ont pas été retenues. La ville de Niort n'a pas souhaité reconduire tous les projets destinés aux élèves de maternelle, seul un projet demeure pour cette catégorie d'âge.

Présentation de l'avenant 2016-2017 aux membres du CE.

Vote de l'avenant à l'unanimité.

### **4 - LE REGLEMENT INTERIEUR :**

Quelques modifications ont été apportées au règlement intérieur de l'école pour l'année 2016-2017 :

- ajout sur la fréquentation régulière
- ajout d'un paragraphe sur l'application du principe constitutionnel de la laïcité dans les écoles publiques
- ajout d'un paragraphe sur l'application du service de gratuité
- ajout dans la partie sécurité de l'exercice « attentat/intrusion »
- quelques suppressions (redites)

Vote du nouveau règlement intérieur de l'école à l'unanimité.

La charte de la laïcité est annexée au règlement intérieur : *La Charte de la laïcité à l'École a été élaborée à l'intention des personnels, des élèves et de l'ensemble de la communauté éducative. Elle a été présentée par le ministre le 9 septembre 2013.*

*Elle explicite le sens et les enjeux du principe de laïcité, sa solidarité avec la liberté, l'égalité et la fraternité, dans la République et dans le cadre de l'École.*

*La charte rappelle que la transmission des valeurs de la République est une mission confiée à l'École par la Nation. Elle rend claire et compréhensible par chacun l'importance de la laïcité pour le vivre ensemble autour de valeurs communes et pour la liberté d'expression de chaque conscience.*

*La charte présente la laïcité des personnels, des enseignements et des programmes comme la garantie pour chaque élève d'un accès libre à tous les moyens intellectuels et culturels nécessaires à la construction et à l'épanouissement de sa personnalité singulière et autonome.*

## **5 - TRAVAUX ET SECURITE :**

### **- Travaux**

La bibliothèque de l'école a été déplacée cet été afin de refaire les fondations aux normes anti sismiques.  
Enlèvement d'un lavabo dans le couloir menant aux toilettes afin d'installer un rangement pour le personnel d'entretien.

Installation d'une étagère pour les sacs dans la garderie.

2 vidéo projecteurs seront installés pendant les vacances de Noël

Installation de volets roulants dans la classe maternelle

Pose de filtres solaires sur la porte de la classe GS/CP

### **Demande de travaux :**

Les portes de la maternelle (classe et dortoir) qui sont des issues de secours ne s'ouvrent pas dans le bon sens.(étude en cours)

Problème de téléphone : le poste installé dans le couloir ne fonctionne pas toujours. Demande est faite d'un nouvel appareil pour la classe de la Directrice.

### **- Sécurité**

L'exercice incendie a été fait en période 1 : le 23 septembre 2016. Comme préconisé par la commission de sécurité, les enfants ont été évacués dans le pré derrière l'école. L'exercice s'est déroulé sans encombre.

Un exercice PPMS « attentat/intrusion » s'est déroulé le jeudi 13 octobre. Les enseignants avaient choisi le scénario suivant : intrusion dans l'école et se cacher dans les classes dans le silence.

La directrice présente le PPMS aux membres du CE.

La collectivité souhaite développer une politique de santé et sécurité au travail. Dans ce cadre, une visite a eu lieu sur l'école en août dernier. Plusieurs risques ont été détectés et une action a été réalisée pour chacun d'eux (petits travaux, rangement, aménagement)

Un diagnostic « qualité de l'air intérieur » a été réalisé dans les deux classes maternelles : l'ensemble des résultats est conforme aux valeurs limites réglementaires.

## **6 - BILAN FINANCIER :**

Mme MOTARD, trésorière de l'association USEP, a présenté aux parents le bilan des comptes pour l'année 2015/2016.

Changement de banque envisagé pour payer moins de frais...

Bilan financier voté à l'unanimité.

## **7- QUESTIONS DIVERSES :**